

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Plan de sortie de confinement

Numéro d'enregistrement :42

Année scolaire : 2019-2020

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9

la délibération du conseil d'administration du 12/05/2020acte n°5

Le chef d'établissement procède à

la mise en oeuvre du protocole de sortie de confinement se basant sur l'avis favorable émis par les membres du conseil d'administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 15/05/2020 10:27:10

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Fermeture du collège le mercredi matin

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/05/2020
Réuni le : 12/05/2020
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la fermeture du collège le mercredi matin

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le président explique alors que le plan prévoit que les cours ne seront pas assurés le mercredi matin pour désinfection. Ceci n'implique pas que le collège sera fermé ce jour-là.
Les membres du conseil d'administration adoptent à l'unanimité la fermeture du collège au public le mercredi matin pour qu'une désinfection soit réalisée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0